



MINISTÈRE DE LA CULTURE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES HAUTS-DE-FRANCE

Unité départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Pas-de-Calais

Dossier suivi par : TUDOR Andreea
Objet : Plat'AU - DECLARATION PREALABLE DE
CONSTRUCTION

Numéro : DP 062498 26 00124 U6202
Adresse du projet : 1 Rue Séraphin Cordier 62300 Lens
Déposé en mairie le : 26/05/2026
Reçu au service le : 12/06/2026
Nature des travaux: 11163 Remplacement de menuiseries,
13188 Réfection / Remaniement de couverture, 16204
Réhabilitation

Demandeur :
SCI SCI ELAUSI

L'immeuble concerné par ce projet est situé en abords du ou des monuments historiques listé(s) en annexe. Les articles L.621-30, L.621-32 et L.632-2 du code du patrimoine sont applicables.

Ce projet, en l'état, est de nature à porter atteinte à la conservation ou à la mise en valeur du ou des monuments historiques ou des abords. Il peut cependant y être remédié. **L'Architecte des Bâtiments de France donne par conséquent son accord assorti de prescriptions.** Par ailleurs, ce projet peut appeler des recommandations ou des observations.

Prescriptions motivées (1), recommandations ou observations éventuelles (2) :

(1) Ce projet porte sur la rénovation des toitures et façades d'un édifice ancien remarquable en briques avec modénatures, situé dans un environnement bâti urbain qui participe à la qualité des abords du monument historique cité en annexe.

Afin de favoriser l'intégration de ce projet aux abords du monument et dans l'environnement urbain, il convient de respecter les prescriptions suivantes :

Toiture

- Les ardoises doivent être d'aspect ardoises naturelles et de format proche de 20x30 cm, posées aux crochets inox teintés en noir. Le modèle Kergoat à relief est accepté (un modèle lisse de type Orléane serait inapproprié).

- La couverture et les jouées des lucarnes, ainsi que la couverture des wambergues doivent être réalisées en zinc prépatiné (quartz-zinc ou similaire). Le membron mouluré en zinc en haut du brisis doit être conservé ou refait à l'identique en zinc prépatiné.

- Le devant de chéneau doit être conservé ou refait à l'identique en bois peint teinte pierre (blanc-cassé) avec moulure en doucine sous un repli en zinc. Les corbeaux en bois et la façade des lucarnes en bois seront peints de la même teinte blanc-cassé.

- L'isolation de la toiture ne doit pas créer de surépaisseur par rapport aux jouées des lucarnes.

Façade

- Les joints des briques doivent être de teinte beige / beige-gris légèrement en creux (les joints gris et blancs

DP 062498 26 00124
Date d'export : 13/07/2026

Lens
Date de dépôt dossier : 26/05/2026

Libellé du fichier : avis_ABFDP_1_1.pdf

Date de numérisation du fichier : 13/07/2026

Demandeur principal : SCI ELAUSI

Adresse du projet : 1 Rue Séraphin Cordier

Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Pas-de-Calais - 100 avenue Winston Churchill, CS 10007, 62022 Arras CEDEX
03 21 50 42 70 - udap-pas-de-calais@culture.gouv.fr

sont proscrits). Les joints des pierres doivent être de teinte proche de celle de la pierre, ils seront coupés à fleur.
- Le sablage à sec et le lavage à haute pression (plus de 3 bars en sortie de buse) sont proscrits car cela rend la brique poreuse.

Menuiseries

- Les menuiseries neuves doivent reprendre la même composition (nombre de vantaux, impostes vitrées arrondies), la même taille des vitrages et les mêmes profils moulurés que les existantes. Les traverses d'imposte doivent être moulurées et saillantes.
- Les montants des baies divisées en trois vantaux doivent être égaux; les impostes de ces baies doivent être divisés en trois vitrages avec des montants verticaux de la même largeur.
- La teinte des fenêtres sera de préférence colorée (beige, gris clair, gris-vert, etc.). Les coulisses et la lame finale des volets roulants doivent être de la même couleur que les menuiseries.
- Le châssis de doublage du vitrail doit être ouvrant. Des percements d'évacuation de l'eau de condensation, qui pourrait affecter le vitrail, doivent être prévus.
- La porte restaurée sera traitée à l'huile de lin ou peinte de teinte colorée foncée (brun, bordeaux,...), excluant le noir et le gris foncé.

(2) Le projet de restauration de la porte, du vitrail et de remplacement des menuiseries en bois à l'identique pourrait faire l'objet d'un accompagnement par la Fondation du Patrimoine (contact : camille.bayaert@fondation-patrimoine.org).

Nota

Ce projet est situé dans la Zone tampon définie autour du Bien 'Bassin minier du Nord - Pas de Calais' inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco, dont la valeur doit être préservée sous peine de porter atteinte à l'intérêt et la qualité des lieux, conformément aux dispositions de l'article L612-1 du code du patrimoine.

Fait à Arras

**Architecte des Bâtiments de France
Madame Andreea TUDOR**

Cet avis ne constitue pas une décision définitive sur le dossier. Cette décision sera prise par l'autorité compétente chargée de délivrer les autorisations de travaux. Par conséquent, le demandeur ne peut pas débiter les travaux à la réception de cet avis.

En cas de désaccord avec l'Architecte des Bâtiments de France, l'autorité compétente peut saisir, dans un délai de sept jours à compter de la réception du présent acte, le préfet de région (Direction régionale des Affaires culturelles des Hauts-de-France - 1-3 rue du Lombard CS 80016 - 59041 Lille Cedex) par lettre recommandée avec accusé de réception.

DP 062498 26 00124
Date d'export : 13/07/2026

Lens

Date de dépôt dossier : 26/05/2026

Libellé du fichier : avis_AB FDP_1_1.pdf

Date de numérisation du fichier : 13/07/2026

Demandeur principal : SCI ELAUSI

Adresse du projet : 1 Rue Séraphin Cordier

Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Pas-de-Calais - 100 avenue Winston Churchill, CS 10007, 62022 Arras CEDEX
03 21 50 42 70 - udap-pas-de-calais@culture.gouv.fr

ANNEXE :

Monument aux morts du rond-point Van Pelt situé à 62498|Lens.

DP 062498 26 00124
Date d'export : 13/07/2026

Lens

Date de dépôt dossier : 26/05/2026

Libellé du fichier : avis ABFDP 1_1.pdf

Date de numérisation du fichier : 13/07/2026

Demandeur principal : SCI ELAUSI

Adresse du projet : 1 Rue Séraphin Cordier

Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Pas-de-Calais - 100 avenue Winston Churchill, CS 10007, 62022 Arras CEDEX
03 21 50 42 70 - udap-pas-de-calais@culture.gouv.fr